

Epehy

N° 95
décembre 2013

Quoi de neuf ? ...



La maison de santé est couverte

Les chantiers de cet automne avancent...



Le passage de chaque convoi pour les pales ne laissait pas indifférent



Pour poser les pales, on utilise une grue de 600 tonnes amenée par 30 semi-remorques. Le bras a une hauteur de 100m.

Sommaire

- Le Téléthon 2013	page 2
- Expo de peinture	page 3
- Théâtre avec Epy se rit	page 4
- 11 novembre avec l'école	page 4
- le projet scolaire : cinéma	page 5
- L'arbre de Noël	page 5
- Hommage à M. Saunier	page 6
- Le merci du club informatique	page 7
- Avec le club Loisirs	page 7
- Le football	page 8
- Vacances plurielles	page 9
- Conseil municipal	page 10
- ADMR	page 11
- Opération Brioches	page 11
- Abdon	page 12
- photo de classe	page 12

Nouvelles modalités pour les élections municipales

Vous ne trouverez pas de mot du Maire dans ce numéro pour respecter la loi qui l'interdit dans ces temps précédant les nouvelles élections municipales.

ATTENTION, de nouvelles règles sont applicables pour ces élections du 23 mars:

- obligation de présenter une pièce d'identité, sous peine d'invalidation du scrutin.
- **élection simultanée des conseillers municipaux et des conseillers communautaires** (élus de la communauté de communes)
- **sur le bulletin de vote, figureront 2 listes** : celle des conseillers municipaux et celle des conseillers communautaires
- **ces listes sont indissociables** : il ne sera pas possible de voter pour les conseillers municipaux et de rayer les conseillers communautaires.
- **disparition du panachage** : la liste sera bloquée. Tout ajout, suppression ou inscription rendront le bulletin nul.
- **obligation de parité homme/femme** : les bulletins de vote devront comporter autant d'hommes que de femmes, à une personne près..

TÉLÉTHON 2013...

Le téléthon 2013 à Epehy a été, une fois de plus, une grande et belle manifestation malgré la lassitude qui pourrait s'installer après tant et tant d'années.

A quelle autre occasion voit-on autant d'associations se mobiliser, pour quoi voit-on autant de personnes accepter de venir apporter leur aide d'une façon ou d'une autre ? Bien sûr que l'on aimerait parfois un même élan pour d'autres causes mais si le village a été marqué par un petit garçon et continue à agir en son nom, ne faut-il pas s'en réjouir ? Et puis, il faut bien l'avouer, tous ces gens

Les motards partent pour leur tournée...



On ne les voit pas, ils sont au froid, mais ils travaillent pour que l'on puisse manger. La bonne humeur semble régner !



qui se réunissent, œuvrent, échangent, rient ensemble en ayant le sentiment de faire un geste pour ceux qui ont eu moins de chance qu'eux, sont certainement bien plus heureux que s'ils étaient restés à ronchonner chez eux M.D.



L'école de musique était de la fête!

Et les sportifs répondent toujours présents !



Je tiens à redire ma gratitude à tous ceux qui ont participé pour faire que ce Téléthon soit une manifestation à la fois festive et solidaire. Un grand merci aux donateurs, aux associations, aux bénévoles qui d'année en année sont remarquables.

Le résultat final n'est pas encore connu au moment où il faut rédiger ce Quoi de Neuf, 3 recettes doivent encore nous parvenir, mais, à ce jour, nous en sommes à un bénéfice net de 20 865,36 euros, ce qui laisse espérer un résultat sensiblement supérieur à celui de l'an dernier, ce qui est exceptionnel en ces temps difficiles et qui place notre secteur parmi les plus généreux du département si ce n'est le plus ! Bravo à vous !

Christelle Martin

L'exposition de peinture des 23 et 24 novembre



Monsieur Cousin travaillait devant le public

Pour cette vingtième exposition de peinture à Epehy, les 22 artistes peintres présents ont encore gâté notre village, tous les visiteurs l'affirmaient « Quelle belle exposition ! ». Il suffit, pour ceux qui n'ont pas eu la chance de venir la visiter, de voir, sur le site du village, les photos faites par Bernard Camus pour s'en rendre compte. Chacun pouvait admirer, s'émerveiller parfois devant tel ou tel tableau. Les artistes semblaient, de plus, heureux de se retrouver là et de prendre plaisir à répondre simplement aux questions de tous ceux qui souhaitaient avoir une explication sur une de leurs œuvres ou encore comprendre leur façon de faire. Cette ambiance détendue favorisait les échanges et permettait de passer un moment très agréable.

Ainsi les enfants des écoles, qui, eux aussi, exposaient leurs travaux sur la scène (des compositions d'affiches de cinéma fort appréciées d'ailleurs !), ont pu rencontrer des artistes, comparer des styles et, peut-être, éveiller leur goût pour l'art, développer leur sensibilité, leur créativité, leur capacité d'expression.

Et puis, les personnes qui participent à l'atelier d'aquarelles de Dominique Lardier (elles sont nombreuses à habiter Epehy), ont pu exposer leurs réalisations, prouver que le travail, l'application permettent d'obtenir des résultats dont elles peuvent être fières et qui méritent d'être montrés.

Monsieur le député, madame la conseillère régionale, monsieur le président de la Communauté de Communes et



L'atelier de peinture.

de nombreux élus nous ont fait l'honneur de venir soutenir cette exposition et encourager les artistes en leur remettant des prix.

Le prix de l'assemblée nationale a été remis à Madame Annie Lalonde. Le prix de la Conseillère régionale à Monsieur Jean-Marie Dollé pour l'ensemble de son œuvre. Le prix de la Municipalité à Monsieur Jacques Fouquet. Le prix du Comité à Madame Anne-Sophie Schipman. Les prix de la Société WPD, pour le concours sur le thème du vent, à Monsieur Jean-Jacques Barbotte et Madame Mireille Gobert-Caille. Les prix du public : 1er Monsieur Jacques Fouquet, 2ème Madame Anne-Sophie Schipman, 3ème Monsieur Jean Senterre.



Elles sont belles, les affiches des enfants !

Notons que ce salon a aussi été l'occasion de rendre hommage à un artiste dont notre région était fière. C'était un ami fidèle qui avait encouragé cette exposition dès le début : Monsieur Julien Héluin disparu cette année.



Madame Annie Lalonde présentait également des recueils de nouvelles entièrement faits à la main : écriture au porte-plume et illustration à l'aquarelle.

Après cette 20ème exposition, je souhaite passer la main, je pourrai encore apporter mon concours mais je ne désire plus avoir la responsabilité de cette manifestation. Un appel est donc lancé pour trouver la personne volontaire qui permettra à cette exposition de perdurer.

M. Delaire

Au théâtre avec « Épy se rit ».

La troupe Épyserit s'est remise au travail cet automne. Eh oui, il faut préparer le spectacle de 2014. Vous pourrez ainsi retrouver la majorité de vos acteurs comiques. Toutefois Lucie, qui attend son deuxième enfant, et Josiane, qui doit veiller son mari dont la santé est préoccupante, n'ont pu s'engager pour cette saison. Il faut dire que toutes ces répétitions



Maxime, le plus jeune acteur de la troupe sera le farceur de la bande

l'hiver et l'apprentissage des rôles nécessitent de la disponibilité et l'obligation de s'astreindre à de vrais efforts. Par contre une nouvelle actrice intègre la troupe, il s'agit de notre factrice, Nathalie, qui a accepté de se lancer courageusement d'autant que pour son premier rôle, on lui demande de jouer une véritable "emmerd..." (on ne peut utiliser le mot enquiquineuse, il n'est pas assez fort !)

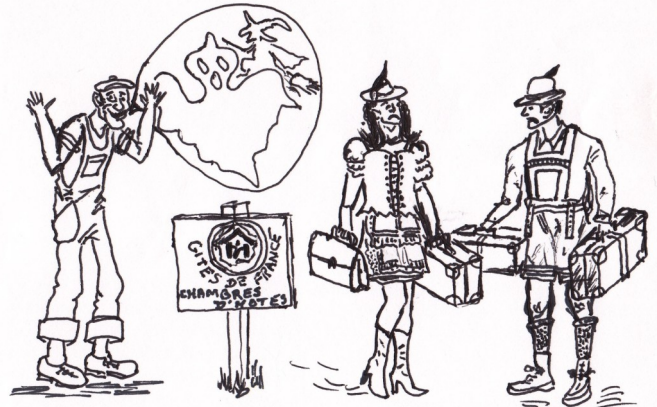
« Ah ben, in est bien r'chu ! » tel est le titre de la pièce principale du nouveau spectacle d'Épyserit.

Voici le résumé de cette pièce.

Ah ça, Quentin ne s'y attendait pas ! Voilà que sa femme, Amécie, a décidé d'ouvrir des chambres d'hôtes dans leur maison. Il n'est pas du tout satisfait et le fait savoir, tellement que les voisins viennent aux nouvelles "Ch'cat y s'rot dins ch'horloge ! Mais comme on dit "Quind eine femme, alle décidé quique cose, ch'bon diu, y n'a pu qu'à mettre s'signure !" Et les premiers clients arrivent ! Et quels clients ! Une personne ronchon, jamais contente, des étrangers (et oui pour le centenaire de la première guerre mondiale !) Et voilà qu'il n'y a plus moyen de loger la belle-sœur ! Le pauvre



Attinds, j'vas t'arrangi cha !



Dessin d'Yvon Dobremer

Quentin va en voir de toutes les couleurs mais sa femme va bientôt regretter sa décision. On peut dire qu'il y a de l'ambiance mais en fin de compte on pourra dire que les Picards savent recevoir.

En seconde partie, un sketch fera cotoyer de braves villageois, très peu discrets, et des personnes très distinguées lors d'un concert de musique classique. Chacun appréciera à sa manière Carmen de Bizet. Le mélange de ces deux mondes sera plus que détonnant ! Les façons maniérées des uns confrontées au sans-gêne des autres risquent de provoquer des explosions de rires.

Et puis il y aura d'autres histoires et sketches mais ne dévoilons pas tout... Toutefois, si cela peut donner une indication sur le spectacle, il semblerait que les acteurs riaient encore plus que d'habitude quand ils ont découvert leur rôle

Rappel : Prix des places : 6 euros (3 euros pour les moins de 12 ans.) Vous pourrez vous adresser dès le 7 janvier chez M. Dobremer : 24 Vallée des Moulins 80740 Epehy (03 22 86 63 84) ou M. Delaire : 4 rue Louis Georges 80740 Epehy (03 22 86 67 58)

Comme toujours, les bénéfices de ces représentations théâtrales permettent de financer les sorties et projets pédagogiques des classes de notre école ou encore du matériel comme, ce dernier trimestre, les petits vélos pour les élèves de maternelle.

M.D.

N.B. On peut mieux connaître la troupe en allant sur le site Internet : <http://epyserit.jimdo.com>

Commémoration du 11 novembre

Les enfants de l'école se sont réunis au monument aux morts ce lundi 11 novembre pour entonner la Marseillaise accompagnés de tous les adultes. Tous étaient là pour honorer la mémoire des soldats disparus mais aussi pour se préparer à célébrer le 100^{ème} anniversaire qui commencera en 2014 ! Sylvie Pradel



Une année scolaire qui fait du cinéma !

Les élèves de l'école d'Epehy ont entamé leur projet de l'année sur le thème du cinéma. En effet, chaque classe a interprété en production plastique une affiche de cinéma proposée par l'enseignant. De nombreuses techniques ont été utilisées : le feutre, l'encre, la gouache, le collage et la craie grasse.

Les 23 et 24 novembre, toutes ces œuvres étaient réunies dans la salle des fêtes de notre village aux côtés des tableaux de nos artistes peintres locaux. Ils ont d'ailleurs été nommés membres du jury afin de choisir une production par classe qui leur semblait un peu plus intéressante mais très souvent, le choix a été très difficile tant le travail fourni était de qualité !

Félicitations à Thomas, Pierre, Mathéo, Isaura, Simon et Alban mais surtout félicitations à tous les enfants de l'école pour leur implication.

Les enseignants et le personnel de l'école adressent un énorme remerciement à Michel Delaire pour avoir pendant 20 ans organisé l'exposition de peinture et dans ce cadre, avoir tout mis en œuvre afin que les enfants soient à l'honneur. Merci également au comité des animations pour l'achat des récompenses offertes aux lauréats chaque année !

Notre projet continuera tout au long de l'année avec 4 classes qui participent à « école et cinéma » financé pour moitié par le pays Santerre Haute Somme et pour l'autre moitié par l'amicale des anciens élèves. Les élèves de maternelle participeront à un festival du film de jeunesse.

Rendez-vous pour la fête de fin d'année scolaire, le samedi 7 juin 2014, où les musiques de films seront à l'honneur !

Sylvie Pradel



Le travail d'une des 6 classes

L'arbre de Noël

Les écoles nous ont offert une belle fête, ce vendredi 13 décembre. Il y eut d'abord ce marché de Noël où de très beaux objets étaient proposés et puis quelques petits lutins, tout mignons, sont montés sur la scène pour saluer toutes les personnes présentes et leur souhaiter pleins de bonnes choses pour les fêtes à venir et même une bonne année. Toutefois, la directrice a révélé qu'en réalité, il s'agissait des tout petits, les moins de trois ans, qui sont entrés à l'école après la rentrée des vacances de Toussaint. Ils étaient vraiment craquants ! Ensuite des plus petits jusqu'aux plus grands, tous les élèves ont montré à leurs parents qu'ils avaient bien travaillé leurs



Le marché de Noël

chants pour donner un spectacle de qualité. On nous a même dit qu'ils avaient accepté de faire des heures supplémentaires pour parfaire leur prestation ! Bravo à eux ! Ils ont bien été récompensés puisque le Père Noël est arrivé aussitôt après et qu'il a pu faire la distribution des jouets que la commune lui avait demandé d'apporter.

M.D.

Epehy autrefois... Hommage à Claude Saunier

Tous les lecteurs de cette page « Epehy Autrefois », tous les passionnés du site qui permet de connaître l'histoire de notre village ont été touchés par la disparition de Monsieur Claude Saunier début octobre. Si le courrier picard du 7 octobre sortait un grand article pour parler de ce site, c'est parce qu'il est vraiment exceptionnel, le qualifiant de passionnant, indiquant que pour quiconque mettant le nez dedans, il est bien difficile d'en sortir tant celui-ci est riche de documents, photos, anecdotes... Sans Monsieur Saunier, cette mémoire du village comme le qualifie Monsieur Franqueville, ceci n'aurait pu être.

Si Monsieur Saunier, pour son travail, avait dû quitter son village natal, l'appel du pays l'y avait rapidement reconduit. Avant la fin de sa vie professionnelle, il avait acheté une maison à Epehy en vue de sa retraite et, aussitôt, chaque week-end, il avait rencontré des anciens pour collecter les documents, les coupures de journaux, les photos, cartes postales d'autrefois, notamment celles d'avant la destruction du village lors de la première guerre mondiale, il avait écouté les petites histoires qui faisaient la vie du village. Par ailleurs, il était présent lors des différentes manifestations des années 70– 80– 90 et prenaient des tas de photos que nous avons plaisir à retrouver maintenant. En effet quel régal de revoir les pompiers, les musiciens, le club Loisirs ou encore les enfants de l'époque et que de nostalgie en se plongeant dans la galerie de portraits où l'on peut retrouver les anciens pour la plupart maintenant disparus.

Alors vraiment, tout le village peut dire merci à Monsieur Saunier et, en 2014, année du centenaire du début de la première guerre mondiale, nous aurons l'occasion de lui rendre hommage en organisant une exposition de photos anciennes et présentation de documents. Que tous ceux qui accepteraient de participer à cette organisation, n'hésitent pas à me le faire savoir ou à le dire en mairie. *Michel Delaire*



Claude Saunier Photo Maurice Pertriaux

Voici le message que Monsieur Franqueville a laissé sur le site après le décès de Monsieur Saunier

C'est avec une très grande peine que je dois vous annoncer le décès de mon collaborateur Claude Saunier, survenu hier 2 octobre.

Voici plusieurs mois qu'il luttait avec un grand courage contre la maladie, se désespérant de ne plus avoir la force de mettre en œuvre les nombreux projets de publication auxquels il rêvait encore.

Depuis 2008 j'ai eu le plaisir de travailler avec lui, l'un et l'autre animés de la même passion de découvrir et de faire découvrir l'histoire d'Epehy. Pendant ces 5 années, malgré la distance qui nous séparait, en échangeant courriers électroniques et appels téléphoniques sans jamais nous être rencontrés une seule fois, nous avons réussi à faire avancer l'exploitation (hélas encore partielle) et la publication des centaines de photos et documents qu'il avait patiemment accumulés depuis les années 1970.

Ma seule consolation est de savoir la grande joie que lui ont apportée nos travaux, la joie de faire partager ses trésors aux Epéhiens. À chacun de nos échanges téléphoniques, il s'enthousiasmait devant l'augmentation régulière du nombre des visites du site.

Notre collaboration a donc pris fin, mais la tâche n'est pas terminée. Qui prendra la succession de Claude Saunier ? Qui continuera la découverte de ses trésors, leur mise en valeur et leur diffusion auprès du public ?

Nous avons encore en préparation deux articles destinés à notre rubrique "Le Village". L'un, intitulé "C comme Cahier d'écolier", sera mis en ligne sous peu, l'autre ("Les petits Enquêteurs") paraîtra plus tard. Ce sera là mon dernier hommage à notre ami Claude. *André Franqueville*

Quel beau souvenir que cette photo de monsieur Saunier, le 14 juillet 1989, avec ces enfants habillés en "sans-culottes" pour le bicentenaire de la Révolution !



Le club informatique dit merci à Jean-Pierre.

Si depuis 2009, le club informatique propose d'aider gratuitement tous ceux qui souhaitent savoir utiliser l'ordinateur et Internet, c'est parce que des bénévoles acceptent de partager leur modeste savoir. Mais voilà que celui qui se rendait le plus disponible, Jean-Pierre Kulej, nous a quitté en cette fin de septembre 2013.

Comme beaucoup de son âge, c'est le travail qui avait obligé Jean-Pierre à s'initier à l'informatique mais il avait vite compris que cet outil, qu'est un ordinateur, lui permettait de découvrir beaucoup de choses et d'en réaliser également. La retraite venue, il a eu envie de partager le plaisir qu'il pouvait en tirer et surtout d'expliquer à tous ceux qui, comme lui, n'avaient pas pu apprendre à utiliser un ordinateur à l'école que, tout compte fait, ce n'était pas bien compliqué ! Il s'est véritablement investi dans le club, lui consacrant une grande partie de son temps. En effet, non seulement il était présent lors de chaque séance mais se déplaçait chez ceux qui rencontraient un problème chez eux et étaient un peu perdus devant leur ordinateur. Ah on peut dire qu'il s'est dévoué et qu'il a aidé beaucoup de monde ! Et même quand la maladie l'a durement frappé, il s'est battu pour continuer à rendre service à tous ceux qui, au fil du temps, étaient devenus ses amis. Alors, au nom de tous ceux du club, tous ceux qui se débrouillent sans difficultés, grâce à toi, merci Jean-Pierre.



Cette photo parue dans le Quoi de Neuf n° 80 de mars 2010 montre Jean-Pierre au milieu d'une partie de ses amis du Club.

Le club continue à accueillir tous ceux qui souhaitent se perfectionner dans tel ou tel domaine mais aussi tous ceux qui aimeraient s'initier à l'informatique, même ceux qui n'ont jamais osé toucher à un ordinateur (personne n'est trop vieux ou trop bête pour commencer !). Les séances ont lieu le mercredi matin de 10 h à 11 h 30 dans l'extension de l'école (entrée face à la poste). M.D.

Quelques échos du CLUB des AÎNÉS...

Depuis quelques mois...les années pour certains, vous avez la gentillesse d'apporter au Club – bouchons plastique – bouchons de liège – boîtes de fromage (vides !) – cartons de papier absorbant – laine – et plus récemment lunettes...

Le tout est régulièrement acheminé vers nos « demandeurs ». Il y a quelques jours – plusieurs messages nous sont parvenus.

« Au nom de toute l'équipe des tricoteuses, nous vous remercions pour la quantité de laine reçue à différents moments. Cette laine sert à faire des vêtements pour les enfants prématurés et autres nourrissons...et aussi des couvertures pour des adultes démunis de tout.

Nos responsables les donnent aux personnes qui en ont besoin. Au nom de toutes – merci encore.

Agnès – Françoise et Marie Thérèse »

« Merci pour votre envoi de tissus de laine – tout a été transmis à l'Association – qui partira prochainement pour l'Ukraine où ils manquent de tout !

Encore un immense et chaleureux merci – Au nom de tous recevez nos sincères salutations.

Taras L. »

« Votre collaboration par l'envoi de lunettes nous est très précieuse et permet d'aider les plus démunis.

**Au nom de toute l'équipe Lunettes Sans Frontières.
Le Président : Denis S. »**



Comme vous le voyez à tout âge on peut partager en aidant d'autres personnes...on sait par ces messages que ce qui nous est moins utile...peut être indispensable à d'autres.

Ce Noël – au Club des Aînés prend la forme d'un repas partagé et cet après-midi du 19 décembre nous aurons la joie d'accueillir et d'écouter tous les Lutins de l'école. À eux aussi merci !...

Bonnes fêtes de fin d'année à tous.

Monique KEIL

LE CLUB DE FOOTBALL (ENTENTE STE EMILIE-EPEHY)

Lors de l'assemblée générale annuelle fin juin, le bilan concernant les seniors faisait état de deux descentes en 2^{ème} division pour les seniors A et en 4^{ème} division pour les B, tous deux 11^{èmes} sur 12. Le repêchage de l'équipe fanion en juillet en promotion 1^{ère} division faisait penser à un miracle mais récompensant un club en règle avec tous les statuts, en particulier sur le nombre d'équipes de jeunes.

Il en résultait un énorme chantier de reconstruction pour cette équipe première ayant perdu 11 joueurs sur 14. Une tâche qui n'a pas effrayé le nouvel entraîneur, Patrick LECOCQ, et son adjoint, Marceau BOITEL, ils ont invité de nouveaux joueurs, en provenance de Heudicourt (arrêt du club) et de Honnecourt pour relever ce challenge. Les difficultés pour se mettre au niveau étaient prévisibles en début de saison mais on constate une belle progression en cette fin d'année. Une belle persévérance des joueurs, une volonté de bien faire et une bonne ambiance entre eux laissent beaucoup d'espoir pour la seconde partie de saison à son nouveau président, Didier CARRÉ ainsi qu'aux dirigeants des différentes catégories : 5 équipes de jeunes pour un effectif total de 50 joueurs et 2 équipes seniors pour un effectif de 38 joueurs.

Voici la composition de la direction du club pour la saison 2013-2014

Président : Monsieur Didier CARRÉ

Vice-président : Monsieur Laurent VASSEUR

Secrétaire : Monsieur Pierre LEGER



L'équipe des U 12 U 13 lors de la remise de l'équipement (maillots et shorts) par entreprise Baulot, ici représentée par Madame Baulot.

Secrétaire Adjoint : Monsieur David GRESPINET

Trésorier : Monsieur Jean-Michel CAPART

Trésorier-adjoint : Monsieur Hervé DHERVILLE

Membres : Messieurs LECOCQ P. et BOITEL M. (entraîneurs). Messieurs COLLART Ch., DOLLEZ R., DOLLEZ D., FAGLAIN C., LALISSE J.B., MANTELET F., DRANCOURT M., CARLIER G.

La reconstruction du club passe par l'investissement de ces nouveaux dirigeants, des personnes ayant à cœur de pérenniser l'activité football à Epehy et dans les villages environnants.

Pierre Léger



L'équipe première qui a relevé le défi de repartir en promotion 1^{ère} division

Les activités de Vacances Plurielles

* L'accueil de loisirs d'octobre

Pendant 9 jours les enfants ont été accueillis par l'équipe d'animation sur le thème d'Halloween. Au programme : atelier citrouille, grand-jeu, ateliers avec les parents, grande kermesse, rencontre avec la base BAFA d'Epehy, défilé déguisé avec visite du jardin d'Halloween de Mr Housseman, équitation, loto avec les résidents de la maison de retraite et grand spectacle de fin de centre. L'accueil de loisirs s'est terminé avec une sortie au cinéma de Cambrai et au Galaxie-Kids. De bons souvenirs !!



* La base BAFA

Un stage BAFA s'est déroulé à Epehy durant les vacances de la Toussaint. 15 jeunes ont pu se former pour animer les vacances et loisirs des enfants et des jeunes en partenariat avec l'IFAC. Une nouvelle session sera organisée en 2014.



* un atelier parents-enfants

Depuis fin septembre, un atelier parents-enfants est mis en place chaque samedi matin entre 9h30 et 12h à la garderie. Charlotte, animatrice en service civique au sein de Vacances Plurielles propose des ateliers à destination des familles : atelier mosaïque, peinture sur toile, fabrication d'un calendrier de l'Avent, karaoké, argile... Le but de cet atelier est



de passer du temps en famille. Déjà plus d'une quinzaine de familles ont participé à ces ateliers totalement gratuits. N'hésitez pas à passer nous voir !!

* des ateliers

Chaque jeudi, des ateliers sont mis en place par Jennifer. L'atelier origami a rencontré un joli succès : les enfants se sont initiés à l'art du pliage et ont réalisé une exposition pour valoriser tous leurs travaux. Jusqu'aux vacances de Noël c'est un atelier paper-toys qui est organisé. Concentration et minutie sont au rendez-vous pour réaliser de jolis personnages de Noël.

* La bourse aux jouets

Le 1^{er} décembre s'est déroulée la 2^{ème} édition de la bourse aux jouets à Epehy. 17 exposants ont pu vendre leurs jouets tout au long de la journée. On pouvait trouver de nombreuses choses : jeux pour les plus petits, poupées, voiture, bijoux, vélos, trottinettes, livres bref tout pour se faire plaisir avant Noël !

* Le service-civique

Vacances Plurielles va bientôt lancer son recrutement pour des missions de Service-civique. Si vous êtes âgés entre 16 et 25 ans et que vous souhaitez vous engager n'hésitez pas à nous contacter !

Aurélie Millot

Contact : aurelie.millot@orange.fr



Réunions de Conseil Municipal

Les comptes-rendus complets sont affichés en mairie.

Séance du 15 novembre 2013

MAISON MEDICALE

Monsieur le Maire informe de l'état d'avancement des travaux. Un retard au niveau de la toiture a été constaté.

AVENANTS AU MARCHÉ :

Un avenant avec l'entreprise EIFFAGE, lot n°1, est proposé concernant la réalisation de trottoirs pour accès à la maison de santé et la création d'un réseau d'eau pluviale. A cela, est déduite la fourniture d'un bassin de rétention des eaux pluviales. Le montant de l'avenant s'élève donc à 28 576.45 € HT soit 34 177.43 € TTC. Le conseil autorise Monsieur le Maire à signer l'avenant n°1 pour le lot 1 (VRD) et autorise Monsieur le Maire à signer la convention avec le Conseil Général (Agence Routière Est).

Un second avenant avec l'entreprise EIFFAGE pour mise en place d'un portillon à côté du portail coulissant motorisé est proposé pour un montant de 893.00 € HT.

Le conseil Municipal donne son accord et autorise monsieur le Maire à signer ces 2 avenants.

LOYERS ET CHARGES :

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de sa rencontre avec les professionnels de santé lors de la réunion de la Commission « Maison de Santé » le 24 octobre au cours de laquelle ont été soumis les montant des loyers et des charges incombant aux professionnels de santé.

Le conseil municipal a donc reçu en même temps que la convocation à la réunion de conseil un récapitulatif du mode de calcul des loyers et charges pour la maison médicale afin de pouvoir les étudier. Le mode de calcul du loyer pour chaque professionnel est basé sur le remboursement d'emprunts et la répartition des lieux.

Les loyers mensuels proposés sont :

- médecin : 450 €
- dentiste : 480 €
- kiné : 600 €
- podologue : 300 €
- infirmière : 140 €

Concernant les professionnels venant que quelques jours par se-

maine, le loyer est de 60 € par mois pour une journée d'activité par semaine.

CHAUFFAGE GAZ

Le conseil municipal décide d'apporter une modification sur le budget 2013 de la Commune afin pouvoir régler les travaux de chauffage au gaz :

Travaux réseau gaz	+ 9 000 €
Achats de terrains	- 9 000 €

Pour les travaux de mise au réseau gaz des bâtiments communaux (école maternelle, école primaire, mairie et Poste), une demande de subvention au titre du dispositif IDEAL a été demandé pour un montant de 8844 € pour une assiette subventionnable HT de 44 218 €.

EOLIENNES

Monsieur le Maire fait un rappel des mesures compensatoires accordées à la commune d'Epehy notamment un accord de 5 000 € de dépenses pour l'achat de radars pédagogiques sera pris en charge par la société WPD.

Par ailleurs, le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer une convention avec la société WPD relative à la plantation de haies vives.

CIMETIERE

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il a reçu un devis de l'entreprise SOPITRAP concernant l'arrachage et l'évacuation des sapins sur 40 m dans le cadre du projet d'agrandissement du cimetière. Ce devis s'élève à 1 291.68 € TTC. Le conseil municipal se montre favorable et autorise Monsieur le Maire à signer le devis.

AGENCE DE L'EAU

L'agence de l'eau fait savoir que le Gouvernement a prévu un prélèvement exceptionnel de 210 M€. Sur les fonds de roulement des Agences de l'Eau au profit du budget général de l'Etat. Cette disposition qui représente 10 % des recettes à percevoir pour 2014 s'élève à 13M€. Pour l'Agence de l'Eau Artois-Picardie. Par décision, en date du 18 octobre 2013, le Conseil d'administration a décidé entre autre, pour pouvoir assurer ce prélèvement exceptionnel, une diminution de l'enve-

veloppe prévue pour l'aide à la performance épuratoire qui passera de 18 M€. À 10,7M€. en 2014. L'enveloppe maintenue permettra le paiement du solde de primes de performance épuratoire pour les gestionnaires de stations d'épuration publiques au titre de l'activité 2012 mais aura comme conséquence le non-paiement de l'acompte au titre de l'année de fonctionnement 2013.

Ainsi, la baisse des sommes versées qui nous seront attribuées pour l'année 2014 peut-être estimée à 40 %

EXTINCTEURS

Un devis de l'entreprise SICLI a été délivré. Il concerne le remplacement de 8 extincteurs « intégral E AFFF » et 1 extincteur « intégral P9 ABC » pour un montant de 671.71 €. Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer le devis.

SIAEP HAUTE-COLOGNE

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le conseil syndical de la Haute Cologne, par délibération du 14 décembre 2011, a décidé l'abandon et la vente de l'ancien captage situé route de Villers-Faucon à Roisel. Chaque commune adhérente du syndicat doit autoriser cette transaction. Après en avoir délibéré, le conseil municipal autorise le Président du Syndicat de la Haute-Cologne à réaliser cette opération.

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Monsieur le Maire présente les dossiers de demande de subvention de chaque association.

- Activ'Epehy : 41 adhérents. L'Association présente une baisse de 25 % des adhésions par rapport à l'année 2012-2013. La présidente sollicite donc une subvention de 400 € afin d'assurer le paiement des salaires de l'animatrice et de diminuer le déficit actuel. Il est à préciser qu'Activ'Epehy n'a jamais reçu de subvention à ce jour. Le conseil municipal décide à l'unanimité d'attribuer une subvention de 400 €.

- Société Musicale : 68 adhérents. Le compte de résultat montre un déficit de 536.18 €. Pour la saison 2013-2014, 4 concerts sont prévus. La présidente sollicite l'attribution d'une subvention. Le conseil municipal décide (1 voix contre et 11 pour) de renouveler

la subvention de l'année dernière soit 1100 €.

- Club Loisirs : La Présidente sollicite une subvention. L'année 2012-2013 présente un excédent de 631.76 € (sachant que les activités de l'année ne sont pas terminées) Le conseil municipal décide d'attribuer la somme de 850 €

- UNC AFN : Le compte de résultat de l'année 2012-2013 montre un déficit de 165.04 €. Le conseil municipal décide de renouveler la subvention soit 250 €

- T.T.E. (Tennis de table Epehy) : 28 licenciés. Pour la saison 2013-2014, 3 équipes vont être engagées en compétition. Le Président sollicite une subvention de 1200 € pour faire face aux frais occasionnés (inscription, déplacements, renouvellement des maillots, réception des visiteurs, matériel, etc...). Par contre afin d'étudier cette demande, le conseil municipal sollicite la délivrance des comptes de la saison 2012-2013. L'attribution de la subvention sera étudiée à la prochaine réunion de décembre.

- Parents d'Epehy : L'association ne demande pas de subvention mais sollicite la gratuité de la salle des fêtes pour la fête de Noël des enfants des

Ecoles. Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte cette demande.

-Les Lupus de Véro : Monsieur le Maire informe qu'il a reçu un dossier de demande de subvention pour ce refuge. Après avoir étudié le dossier, le conseil municipal estime que l'association ne rend pas un service direct aux habitants malgré une activité honorable, aucun service n'est rendu aux habitants. De plus, une subvention pour un refuge avait été demandée antérieurement et le conseil municipal n'avait pas à l'époque donné suite. Pour ces raisons, le conseil municipal décide (Catherine LEDUCQ n'a pas participé au débat et n'a pas pris part au vote) de ne pas donner une suite favorable à cette demande.

- Le Foyer Socio- Educatif du Collège Gaston Boucourt de Roisel sollicite une aide pour l'organisation de voyages scolaires, l'Ecole Saint-Joseph de Villers-Outréaux sollicite également une aide pour l'organisation d'un séjour de neige et enfin Le Centre Hospitalier de Cambrai sollicite une aide pour une élève infirmière domiciliée à Epehy pour un stage humanitaire au Sénégal. Après en avoir discuté, le conseil municipal décide de ne pas donner une suite favorable à ces demandes.

- ADMR du Canton de Roisel : Le conseil municipal décide d'attribuer comme chaque année une subvention de 750 €.

- L'Amicale des Sapeurs Pompiers : Le conseil municipal décide d'attribuer une subvention de 900 € mais sollicite une régularisation par l'envoi des comptes de l'Association.

- Football : Entente sportive. Le conseil municipal décide de renouveler la subvention soit la somme de 1300 €.

- Comité des Animations : Le conseil municipal attribue la somme de 100 €.

- Gardiennage Eglise : 400 €.

QUESTIONS DIVERSES

Monsieur DOBBELS rappelle qu'il serait bien d'installer un panneau de signalisation pour le Centre Equestre afin d'attirer la vigilance des automobilistes à proximité du Centre.

Madame KEIL demande l'état d'avancement du projet de la sacristie. Monsieur le Maire lui confirme qu'il s'en occupe et qu'il va demander un devis de réparation.

Monsieur VAILLANT demande s'il n'était pas possible d'entretenir le terrain de tennis car, malgré l'absence d'association, de nombreux jeunes vont y jouer.



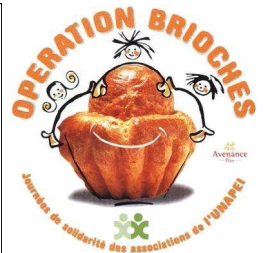
L'ADMR lance un appel.

Pour gérer les 220 personnes aidées et les 100 intervenantes en prestataire et mandataire, le Président et le Conseil d'Administration auraient besoin de bénévoles et de candidats pour étoffer son Conseil d'Administration.

Cet appel est fait en direction des personnes motivées, résidant dans le canton de Roisel et dont le but est de servir son prochain.

Opération brioches

Monsieur Paul Signoirt, responsable cantonal, remercie encore une fois la population du village pour l'accueil réservé aux bénévoles qui ont accepté de passer de maison en maison pour vous inviter à participer à cette action de solidarité. La somme collectée à Epehy a été de de 1188.30 € pour un résultat net de 894.30€. Pour information, la somme collectée dans le canton à la quelle on peut ajouter les subventions des villages, où il n'y a pas de bénévoles pour proposer ces brioches, a été de 6607.21€ pour un résultat net de 4999.91€



Photos insolites



On a entendu parlé du monstre du Loch Ness mais n'y en aurait-il pas un dans les champs là-bas sur la route de Honnecourt ?



Ils étaient venus voir nos footballeurs mais ont été déçus, il n'y avait pas de match ce jour-là !

Quoé qu't'in pinses Abdon?

- Ben alors, Abdon, pourquoi qu'té rigoles ?

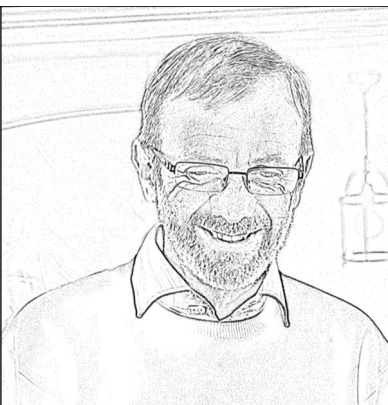
- Ben ch'est pour n'point braire !

- Et pourquoi qu'té brairos ?

- Ben té t'rappelles que dins ch'darnii « Quoé d'neuf », j'avos proposé un sondache ?

- Ouais et alors quoé qu'cha o doné ?

- Ben y n'a eu 5 réponses in toute et pour toute : 4 par Internet et eine à l'mairie! Y a eu Gérard qui vut que ch'Comité y continue à animer l'fête mais n'put point deunner un keup d'main vu qu'li y s'occupe déjà d'l'ouverture d'sin gardin à l'fête. Y o eu eine femme d'pus d' 80 ans qui vut bien aider mais dins l'mesure d'ses possibilités (et cha s'comprend !), eine eutre qui est prête à aidii mais qui travaille souvint l'week-end et donc alle n'est point sûre d'être disponibe. Et y o même quiqu'un qui habite Le Ronswé qui o dit « Ben si y feut aidii ches gins d'Épy, j'vux bien ! » Té



n'pinses point qu'y o d'quoé "baisser" les bras ?

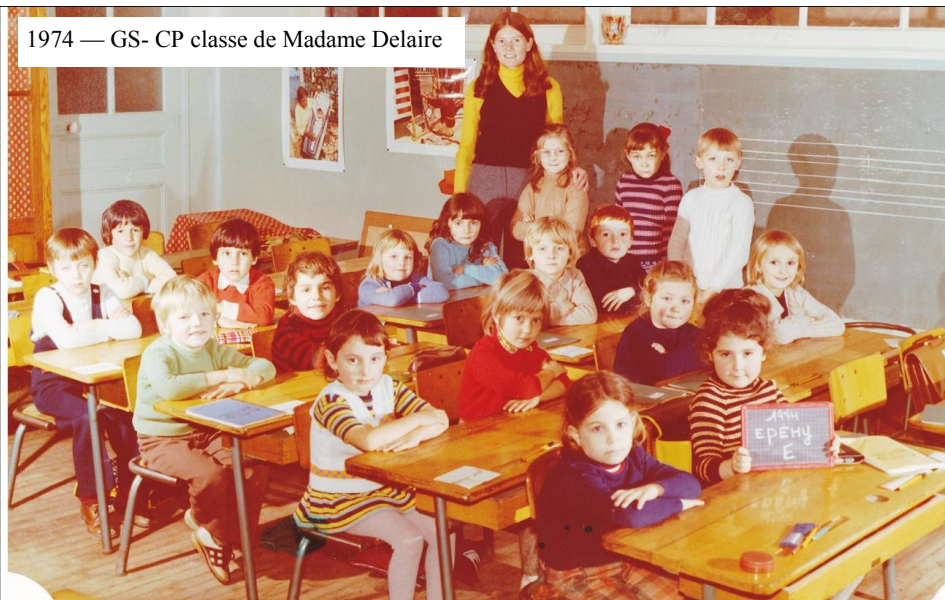
- Ch'est vrai qu'in pourrot s'dire qu'no fête alle est mal partie mais si ça tombe, c'est pass'que ches gins y n'lise'te point ch'que té mets dins ch'Quoé d'Neuf !

- Quoé qu'té vux dire là ? Qu'y faudrot miux que j'laisse kère ch'Quoé d'Neuf ! Ben justemint in c'momint où j'fois un tri dins tous mes ingagemints et mes responsabilités pass'que j'in ai un tchiot peu d'trou et pis qu'y feut que j'laisse l'plache à d'eutres, qu'y puche'te s'mette in route... Laissi kère

ch'Quoé d'Neuf et pis ch'site vu que ch'sondage il étot d'sus aussi, y feut qu'j'y réfléchisse ! Mais té voés, pour cha je n'deminderai point l'avis d'ches gins in f'sant un sondache, j'ai compris m'douleur, j'attindrai qu'ches gins y me l'dise'te directemint ! Comme in dit ch'ti qui est keu dins ch'roncii pour avir troés quatre mûres, y n'arc'minche point un deuxième keup !

M.D.

1974 — GS- CP classe de Madame Delaire



Debout près de la maîtresse : Pascaline Joffrin, Ida Desaintfuscién, Yannick Housseman.

1^{er} rang : Nathalie Guillemont, Janique Hallez

2^{ème} rang : Christelle Prévost, Géraldine Joffrin, Nathalie Joffrin, Florence Pommez

3^{ème} rang : Eric Sta, Pierre Lempereur, Armand Cocrelle, Jean-Christophe Sallier

4^{ème} rang : Christelle Housseman, Manuel Carasquera, Dominique Dobremér, Sabine Fleureau et dernier rang : Tony Miguens

Nouvelle rubrique sur le site

A la demande de plusieurs habitants, une nouvelle rubrique a été ouverte sur le site d'Epehy : les photos de classe. Le travail a été commencé mais nous attendons votre aide pour pouvoir compléter la collection. Si vous avez une photo de classe chez vous, vous pouvez la scanner et l'envoyer sur le site avec la liste de tous les noms que vous avez retrouvés. Si vous n'êtes pas équipés de scanner et de matériel informatique, vous pourrez la faire scanner à la mairie pour que nous puissions l'utiliser ou prêtez la nous juste le temps de la mettre en ligne.

Nous avons également besoin de votre aide pour vérifier tous les noms (il doit y avoir des erreurs). Des noms sont aussi à retrouver, il y a trop de points d'interrogation.

Merci à l'avance et bon retour dans le passé en regardant toutes ces photos.

M.D.

Les prochaines manifestations

12 janvier	Cérémonie des vœux du Maire à 11 h 00
9 février à 13 h	Repas de St Valentin du Comité . orchestre musette
1er mars	Théâtre avec « Epy se rit » à 20 h 30
15 mars	Concert de l'harmonie
22 mars	Théâtre avec « Epy se rit » à 20 h 30
23 mars	Théâtre avec « Epy se rit » à 15 h
29 mars	Loto Quine de l'UNC-AFN
5 avril	Théâtre avec « Epy se rit » à 20 h 30

Ont participé à l'élaboration de ce « Quoi de Neuf »

Patricia Bethermin - Bernard Camus- Nathalie Duprez - André Franqueville - Nathalie Gallet - Gérard Housseman - Jean-Marie et Monique Keil - Pierre Léger- Christelle et Jean Michel Martin - Aurélie Millot Maurice Pertriaux - Sylvie Pradel - Paul Signoirt— Jérôme et Séverine Wallon

Responsable et Secrétaire de publication : Michel Delaire.